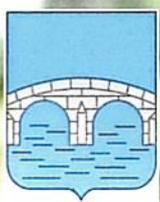
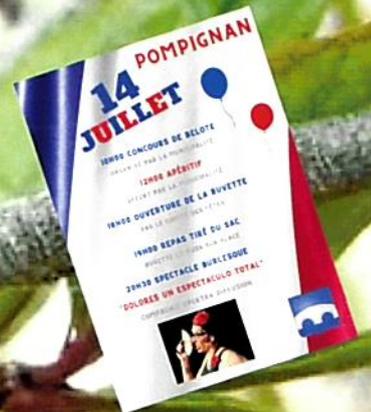


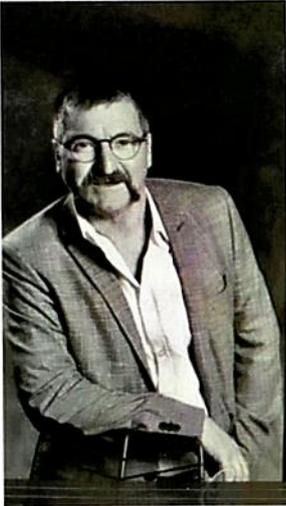
POMPIGNAN

infos

Journal d'informations municipales N°25 . Juillet 2022



Le mot du Maire



Chères Pompignanaises, chers Pompignanais, chers amis.

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'été 2022. Nous vivons une période compliquée que ce soit cette guerre aux portes de l'Europe à l'issue incertaine, le coût de l'énergie et des matières premières qui flambent affectant toutes les familles et la situation sanitaire qui reste toujours instable.

Les agriculteurs de notre commune ont subi également de lourds dommages après un printemps exceptionnellement sec et ce violent orage de grêle du 24 juin qui a anéanti les récoltes.

Malgré tout, nous gardons espoir et pour faire vivre notre commune nous avons voté le budget 2022 à l'unanimité.

Deux dossiers nous occupent en ce moment:

Le premier est l'assainissement. Nous mettons tout en oeuvre avec le cabinet Cereg pour les demandes de subvention du premier trimestre 2023.

Le second est la station d'épuration pour laquelle nous espérons qu'elle tienne le coup le temps de réaliser l'assainissement.

En février nous avons titularisé notre agent technique Grégory BIOT et en avril nous avons appris la réussite au concours de rédacteur territorial de Mme Anne-Lise BERTRAND. Nous les félicitons tous les deux.

Enfin après deux ans d'absence, notre fête votive devrait avoir lieu le week-end du 20 août. Notre Comité des fêtes s'y attèle depuis de nombreux mois et nous nous réjouissons qu'elle puisse être à nouveau organisée.

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien, sans eux nous ne pourrions réaliser nos projets et les différentes tâches qui incombent au bon fonctionnement de la municipalité.

Pour conclure le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été!

Michel Fougairolle

Les actualités

Rénovation de l'éclairage public : tranche 2

La première tranche des travaux de rénovation de l'éclairage public est terminée et le montant total du projet est de 65 300€ ht. La deuxième tranche va débuter, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard va réaliser des travaux pour la mise en conformité des armoires de commande du Crès, Route de Ferrières, Pré de la Combe et Grand rue, ce qui représente environ 87 lampadaires.



Puis suivront le remplacement des lanternes existantes sur les sites précités.

Les travaux de la deuxième tranche représentent un budget total 71 415,20€ ht et sont subventionnés à hauteur de 70% par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard. L'objectif est la diminution de la consommation en énergie de l'éclairage public du village et du halo lumineux la nuit.

Accord-cadre des travaux d'entretiens et d'aménagement de la voirie communale



La municipalité a confié au cabinet AlterAmo Conseils, le lancement d'un appel d'offre pour un accord cadre mono attributaire de travaux à bon de commande. Parmi les 3 réponses qui ont été reçues du Groupement Giraud-Barral Munoz, Laupie TP et Michel TP, c'est l'entreprise Laupie TP qui a été retenue pour une durée de 4 ans. La Mairie déterminera avec celle-ci les secteurs à traiter en priorité afin d'optimiser ces travaux.

Travaux d'aménagement du Stade

Suite à la rencontre de la Commission Infrastructure avec l'association l'Etoile Sportive Pompignanaise le 15 février dernier, la réfection de la surface du stade par la municipalité en partenariat avec l'association ainsi que la nécessité de protéger l'accès au terrain ont été validées en conseil Municipal.

En effet, l'effectif des enfants et des amateurs pratiquant ce sport à Pompignan a nettement augmenté ces derniers mois. De plus, les sangliers ont aussi pris l'habitude de venir s'y défouler sans compter les rodéos en voiture.

Il a été convenu que la Mairie mettrait à la disposition de l'Association de football de la terre végétale afin que les membres de l'association puissent boucher les trous. Il est prévu aussi la pose de grilles de protection installées sur



les mains courantes, la pose d'un portail d'accès aux véhicules, d'un portillon d'accès pour les piétons et 2 nouveaux buts repliables qui permettront de jouer en travers du terrain. Un semis d'herbe rustique sera effectué en 2 fois avec l'aide de l'association sportive. L'installation sera effectuée par les agents techniques de la Mairie.

Sur les 3 devis reçus c'est la Société Club-shop basée à Sisteron qui a été retenue.

Montant total des travaux : 16 355,79€ ht.

Arrêt de la délivrance des autorisations d'urbanisme par rapport à la station d'épuration

La commune est dotée d'une station d'épuration d'une capacité de 1000 habitants. Différents contrôles ont mis en évidence l'état vieillissant des installations, un équipement sous-dimensionné pour le traitement de la pollution organique et le stockage des boues. Elle est obsolète et non conforme, nous le savons depuis quelques temps, des travaux sont souvent réalisés afin de prolonger son fonctionnement.



L'actuelle station arrive à saturation et compte tenu de l'augmentation croissante des demandes d'autorisation d'urbanisme générant un raccordement à la station d'épuration, il est donc important de limiter l'afflux d'eaux usées qu'elle traite, limiter le risque de rupture et surtout éviter une pollution majeure qui pourrait contaminer l'eau potable (station pompage en aval de la station).

La Mairie de Pompignan a été mise en demeure par le Préfet de mettre en conformité son système d'assainissement comprenant la station de traitement et le système de collecte des eaux usées. Le Conseil Municipal, en date du 13 juin 2022, a donc pris la décision de suspendre la délivrance des autorisations d'urbanisme exigeant un raccordement au réseau public d'assainissement.

Cet arrêté concerne aussi bien la délivrance d'autorisation d'urbanisme nécessitant l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement mais aussi celle concernant une extension ou une partie réaménagée de l'immeuble, dès lors que ce raccordement produit des eaux usées supplémentaires.

Cérémonie du 8 mai



Le Dimanche 8 mai, Mr le Maire, ses adjoints et les élus ont commémoré le 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Beaucoup d'entre vous sont venus rendre hommage aux soldats morts pour la France ainsi que Mme Catherine Daufès-Roux, députée LREM de la 5ème

circonscription du Gard, le Major de la gendarmerie et les pompiers de la caserne de St Hippolyte du Fort.

Ce moment de recueillement et d'émotion d'autant plus marquant dans ce contexte de guerre en Ukraine a été accompagné par la société Philharmonique Cigaloise et suivi d'un moment convivial et d'échanges entre élus et Pompignanais(es) autour du verre de l'amitié.



Vide maison : attention il y a des règles à respecter!

De plus en plus d'habitants, utilisent le domaine public pour installer des fleurs, des bancs, des objets divers et variés... Certains de ces objets ne mettent pas en valeurs les rues du village et peuvent gêner la circulation des véhicules dans les rues étroites de notre village.

Les vides maisons se multiplient aussi sur la commune et nous tenons à rappeler qu'ils sont limités à 2 par an et soumis à déclaration en Mairie.

Marché des artisans et des fleurs du 21 mai

Au vu du succès rencontré par les précédents marchés artisanaux de la Mairie, la commission Culture, jeunesse et vie associative a mis en place le marché artisanal du printemps. Cette nouvelle édition qui s'est déroulée la journée du samedi 21 mai sur la place de la Mairie a accueilli 19 exposants des plus variés (tourneur sur bois, brasserie, créateurs de bijoux, produits de beauté, produits locaux...).



Afin de soutenir les associations du village, la Mairie a proposé au Comité des Fêtes la tenue de la buvette.

Beaucoup de monde est venu flâner, découvrir et acheter les produits proposés le matin, la forte chaleur estivale de cette journée n'a pas motivé les habitants à sortir dans l'après-midi. Malgré ces difficultés, l'ensemble des participants ont fait des retours positifs, nous comptons bien réitérer l'expérience.

Les rendez vous de l'enfance



De l'enfant à l'élève :
La première entrée à l'école



Animé par Eric Martin, conseiller pédagogique de l'éducation nationale et psychologue.
MARDI 7 JUIN 2022 de 19h à 21h
POMPIGNAN - Salle des fêtes de la mairie
Téléphone : 04 67 20 10 00 - Email : 2010@cc-piementcevenol.fr

Le 7 juin dernier, a eu lieu à la Bergerie de Monnier la conférence/débat "Des rendez-vous de l'enfance" sur la thématique "De l'enfant à l'élève : la première entrée à l'école".

Les « Rendez-vous de l'enfance » sont des soirées conférences/discussions où les parents et les acteurs éducatifs peuvent se rencontrer et échanger avec un professionnel spécialisé et expert sur une thématique autour du développement du jeune enfant.

C'est la première année que la Communauté de Communes du Piémont Cévenol organise ses soirées en itinérance (chaque soirée à lieu dans une commune différentes).

Pompignan a eu la chance d'être dans l'itinéraire cette année car la Communauté de Communes a décelé une réelle motivation des élus à relancer une dynamique autour de l'école.

Lors de cette soirée, animé par Eric Martin, Conseiller pédagogique de l'Education Nationale et psychologue ont été évoqué la



première rentrée à l'école, de l'organisation et des objectifs de l'école maternelle, de la place des parents et du partenariat indispensable avec les enseignants. L'intervention de qualité a été très enrichissante, les professionnels très à l'écoute et disponibles. Les deux heures d'échange sont passées très vite et nous avons hâte de participer aux suivantes !

Prochaines dates et thématiques à venir :

27/09/22 à MONOBLET "Les émotions de l'enfant"

06/12/22 à BROUZET LES QUISSAC "Handicap visible et invisible".

Le projet : Apprendre à nager avec l'école est en cours d'étude pour l'année 2023

Une première réunion s'est déroulée entre M. Henry Brin, Conseiller Régional, Mr Jean Pierre Broquin, le responsable des transports LIO du Gard, le personnel de la Mairie et les élus en vue de l'étude d'un projet de la commission Affaires scolaires pour apprendre à nager avec l'école. La commission des Affaires scolaires essaye de mettre en place ce projet d'apprentissage de la



natation en collaboration avec le réseau des transports LIO et la piscine de Saint Hippolyte du Fort pour la fin de l'année scolaire 2023.

Vigilance rouge incendie!

Le risque incendie est très important actuellement et même si notre commune est habituée à des étés chauds et secs, la Préfecture du Gard a placé Pompignan en vigilance rouge!

L'hygrométrie du premier semestre, particulièrement basse, la végétation sèche, les températures excessives et le vent fort accentuent la sécheresse et un risque majeur de départ de feux.

Nous vous rappelons quelques règles de bases :

- 1-Interdiction de tout type d'emploi du feu dans les forêts jusqu'à 200 m des massifs forestiers et de la garrigue du 15 juin au 15 septembre minimum.
- 2-Faites attention aux activités qui pourraient déclencher des départ de feux.
- 3-Ne jetez pas vos mégots dans la nature ou par la fenêtre de votre voiture.

En cas de passage en ALERTE ROUGE comme ce mercredi 06 juillet, il est interdit de bivouaquer, de pratiquer le camping sauvage, de réaliser des travaux potentiellement générateurs de départ de feux. La circulation dans les massifs forestiers est vivement déconseillée, voire interdite!

En cas de départ de feux, ayez le bon réflexe : appelez le 18 ou le 112.

Personnes vulnérables - Registre communal

En prévision d'une situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...), la commune, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Un registre nominatif est ouvert afin de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.



Ne restez pas seul face à la **CANICULE**

Faites-vous connaître !



Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen d'une fiche de renseignements disponible en mairie. Elle peut être remplie par le demandeur lui-même ou par une tierce personne. Elle a un caractère facultatif et les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.

Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune de Pompignan, sont invitées à remplir la fiche de renseignements et à la déposer en mairie. Pour tous renseignements, contactez la mairie au **04.66.77.21.88** ou par mail : **mairie.de.pompignan@wanadoo.fr**.

Les animaux domestiques à Pompignan

Nous tenons à vous rappeler quelques règles à respecter pour le bien-être de tous. Nos amis les chiens aiment se dégourdir les pattes et soulager leurs besoins naturels, nous comprenons cela, mais beaucoup trop le font au cœur même du village, dans les rues, les espaces verts... Pour le respect et le bien vivre de chacun pensez à vous munir de sacs lors de vos promenades pour ramasser les déjections de vos chiens afin d'avoir un village plus propre et convivial.



Nous vous rappelons aussi que la Loi du 30 novembre 2021, visant à lutter contre la maltraitance animale oblige l'identification de tous les chats et les chiens domestiques. Si l'animal est identifié nous pourrions plus facilement retrouver son propriétaire. Sur la commune, nous avons aussi quelques colonies de chats libres dont une grande partie a été stérilisée par une association afin d'éviter la sur-population et les désagréments qu'ils peuvent occasionner. Si vous êtes propriétaire de chat pensez aussi à la stérilisation!

Dispositif d'alerte de la commune



La commune a mis en place depuis quelques années un dispositif permettant d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en oeuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise, qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques, (alertes météo...) MAIS aussi toutes informations à caractère général que la municipalité souhaiterait porter à la connaissance de la population (coupure d'eau, avis d'enquête publique, réunion publique...).

Nous invitons les personnes ne figurant pas dans l'annuaire et souhaitant bénéficier gracieusement de ce service de se rapprocher du secrétariat de Mairie. De la même manière, afin de toucher le plus grand nombre de personnes, à toute heure de la journée, nous vous invitons également à nous communiquer votre numéro de portable.

Enfin, nous insistons sur la nécessité de valider la bonne réception du message en attendant la fin de celui-ci et en appuyant sur la touche 1 comme il vous est demandé par l'opérateur.

Les brèves

Station de pompage Lacan

Le 14 janvier ont eu lieu les travaux pour le remplacement de la pompe défectueuse à la station de pompage.



Un nouveau columbarium

Au mois de mars, le nouveau columbarium a été mis en place au nouveau cimetière

Changement des horaires d'ouverture de la bibliothèque



La bibliothèque située au premier étage du bâtiment de la Mairie est désormais ouverte ;

- le mardi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 9h30 à 11h30

Le défibrillateur en panne a été remplacé

Vous avez pu constater une affiche mentionnant que le défibrillateur était en panne. En effet, les électrodes de l'appareil sont périmés depuis déjà quelques temps. La société qui nous assure la maintenance n'est pas en mesure de préciser la date à laquelle nous pourrions être réapprovisionner, et ce malgré une commande qui date désormais de l'année dernière ! Compte tenu de l'impossibilité de se procurer les électrodes pour cet appareil et dans le cadre de leur contrat, la société de maintenance a installé un défibrillateur de secours.



Rue des Clauzels



Une grosse fuite d'eau a été réparée rue des Clauzels par nos agents techniques et le 4ème adjoint M. Daniel Tessonnière.

Jour de collecte des déchets ménagers

Pendant la période estivale, le jour de collecte des déchets ménagers changent!

Du 11 juillet au 27 août 2022 :

- les déchets résiduels (poubelles grises) seront collectés les lundi et jeudi
- les déchets recyclables (poubelles jaunes) seront collectés le vendredi

Rentrée scolaire 2022-2023

Pour la prochaine rentrée scolaire, l'école de Pompignan aura le plaisir d'accueillir Audrey, nouvelle institutrice des CP et CE1 et éventuellement GS maternelle suivant la répartition des effectifs à la rentrée. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Une permanence pour les inscriptions de la cantine et de la garderie, pour la période du 1er au 9 septembre, sera assurée par Sylvie le 29 août de 08h00 à 12h00 au secrétariat de Mairie.

Très bel été à nos petits bouts et à leurs parents !



La mondialette de la pétanque



Le samedi 11 juin a eu lieu la première édition de la Mondialette de pétanque du Piémont Cévenol. Chaque commune était représentée par une équipe triplète mixte adultes et/ou une équipe double enfants. Pompignan a été brillamment représentée par notre équipe composée de Mme Eugénie Chaudesaigues, Mr Sébastien Agullo et Mr Thierry Giuliani qui sont arrivés finalistes du groupe B.

Nous les félicitons et nous les remercions d'avoir fait honneur à notre village malgré la concurrence rude (110 participants) et la chaleur écrasante de cette journée.

Spectacle de fin d'année pour les enfants de l'école



L'après-midi du 23 Juin, les enfants de l'école ont assisté et participé au spectacle "Le royaume du placard" (1h 20):

Damien vit dans un placard mais son univers est immense car c'est celui de l'imaginaire. En ouvrant le placard, il nous fait découvrir un roi, une princesse, sous la forme de lampes de bureau pliantes et d'autres personnages constitués d'objets ménagers détournés de leur fonction (pelle/balayette, entonnoirs, etc).

Pour soigner la princesse malade, seuls des enfants ont le pouvoir de traverser la rivière bouillante invisible pour demander à l'ogre les médicaments. Trois enfants se portent volontaires. Le problème est que l'ogre adore manger des enfants! Mais il n'aime pas manger les vieillards. Les enfants doivent alors marcher comme les vieilles personnes, courbés avec un chapeau et une barbe.. L'ogre (un balai à franges) trouve qu'ils sentent bien bon mais il les croit vieux, ouf! et les renvoie vers le crocodile qui a la boîte de médicaments en travers de la gorge, ce qui le fait pleurer à grosses larmes. L'un des enfants arrive à attraper la boîte dans la gueule (une poubelle verte à pédale) du crocodile etc.. Le spectacle s'est terminé en musique avec une ronde-escargot pour ressortir de la salle dans la joie!

Besoin d'un coup de pouce en informatique?

La Communauté de communes du Piémont Cévenol a recruté son conseiller numérique, Michaël Palop. Depuis plusieurs décennies, les outils numériques, internet, sont venus percuter notre société. Le progrès technologique au service de l'humain a bouleversé notre quotidien et changé nos vies : aujourd'hui, nos manières de communiquer, nous instruire, nous cultiver, nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes... En France, 13 millions de nos concitoyens ne maîtrisent pas ces nouvelles technologies. Le conseiller numérique sera déployé de manière progressive dans les communes du territoire Piémont Cévenol. Mickaël Palop a 3 missions :

- Soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique (apprendre à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc).
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (s'informer et vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc).
- Permettre aux usagers de devenir autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne (actualisation Pôle Emploi, déclaration impôts, imprimer son attestation de droits maladie ou demander une nouvelle carte vitale, etc).

Pour en savoir plus et/ou s'inscrire, contactez directement votre mairie ou sinon appeler le conseiller numérique Michaël au 07 87 04 92 97

Les dates à retenir

26 juillet : cinéma en plein air



Cette année, le film "les Folies bergères" réalisé par Jean-Pierre Améris avec Alban Ivanov, Sabrina Ouazani, Michèle Bernier sera à l'affiche du cinéma en plein air le 26 juillet à 21h30 place de la Mairie.

Ce film inspiré d'une histoire vraie raconte l'aventure de David, un jeune paysan du Cantal, qui vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme. Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! Ses proches, sa mère et surtout son grand-père, sont plus sceptiques.

Prix de la séance : 4€



31 juillet : Marché nocturne des artisans

Le 31 juillet de 17h à 23h00, sur la place de La Mairie se déroulera la 2ème édition du Marché des artisans en nocturne. Vous pourrez y découvrir, flâner, tester les créations et les produits des artisans - créateurs. De nombreux stands seront présents (cosmétiques, bijoux, décorations, sacs en tissus...). Alors à vos agendas, nous vous y attendons nombreux!

Les 19, 20 et 21 août 2022, fête votive



Après 2 ans d'absence suite aux restrictions sanitaires, la fête votive aura bien lieu à Pompignan les 19, 20 et 21 août prochain avec de nombreuses animations, concerts et un comité des fêtes encore plus motivé que jamais. Ils travaillent d'arrache-pied pour vous préparer 3 jours inoubliables.

29 août : inscription à la cantine et la garderie pour la rentrée



De 08h00 à 12h00 au secrétariat de Mairie.



13 septembre : Présentation du conseiller numérique

Un rendez-vous à ne pas manquer : le 13 septembre à 14h dans la salle polyvalente, Mickaël Palop, le conseiller numérique vous présentera le projet de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol pour aider les habitants de la commune à se familiariser aux outils numériques et internet.



5 octobre : Spectacle les Z'enfants d'abord

A la Bergerie de Monnier. Tout public

Recensement des enfants qui auront 16 ans en 2022

Dans le cadre de la professionnalisation des armées et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997, a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles. Cette réforme a institué un "service national" universel en instaurant un véritable "parcours de citoyenneté".

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est l'une des étapes de ce parcours.

Depuis cette date, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

La Mairie ou le Consulat remettra alors une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement.

En effet cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même la conduite accompagnée...).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Etat civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits pompignanais et en profitons pour féliciter les parents pour cet heureux évènement



2 janvier 2022	Jennah OUCHEN
30 janvier 2022	Tao ROMAN
8 mars 2022	Marceau, Florent, Simon BOUYER
1er juin 2022	Tyméo, Nao MARTINELLI

Décès

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.



1er janvier 2022	Martine, Marie SALZE
19 janvier 2022	Nicole, Jacqueline RABIER
19 janvier 2022	Jeanne, Marie, Josette MONTAGNE
20 janvier 2022	Simone, Marie-Louise CAMMAL
29 janvier 2022	Sylvie, Henriette, Elisabeth FROMENTIN
29 janvier 2022	Yves, Paul VIDAL
6 février 2022	Louis, Jean SAUMADE
17 février 2022	Jérôme, Marie MONTEL
4 mars 2022	Noah LEGENDRY
9 avril 2022	Catherine GOTTI
11 avril 2022	Alain, Yvan, Marie BERTRAND

L'état civil est uniquement le reflet des actes enregistrés en Mairie.

Les infos utiles

Mairie

Tel : 04 66 77 21 88

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h
Lundi et jeudi de 13h30 à 18h sur rendez vous



Permanence du Maire

M.le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement

Vente de tickets de cantine et garderie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

Service urbanisme

Lundi de 14h à 18h sur rendez-vous
Jeudi de 8h à 12h

Bibliothèque

Mardi de 16h00 à 18h00
Samedi de 9h30 à 11h30



Agence postale

Tel : 04 66 77 99 36
Lundi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h45 à 12h



Assistants maternelles

Nicole Bourqui **Tel : 06 19 38 06 73**
Grizelda Marty **Tel : 06 01 97 02 43**



Déchetterie de St Hippolyte du Fort

Tel : 04 66 71 37 90
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h



Correspondante Midi Libre

Tel : 06 24 97 07 99
Evelyne Rieu
rieuinfo.pompignan@orange.fr



Transport de voyageurs dans le Gard

renseignements sur :
mestrajets.lio.laregion.fr



Boucherie

La boucherie itinérante Valette, vous attend tous les jeudis matin derrière l'église



Récupération de textile-maroquinerie-peluche

Le Syntoma a mis en place une colonne de récupération à la disposition des villageois. Elle se trouve derrière l'église à côté de la colonne à verre. Les produits ainsi déposés seront tous réemployés comme tels ou valorisés en produits d'isolation. Juste 2 consignes à respecter : les affaires doivent être propres et déposées dans des sacs fermés.



Boulangerie

La mie cévenole
Tel : 04 66 71 93 81



Bar les colonnes

Tel : 04 66 77 94 30



Elevage de Monnier

Tel : 06 09 90 06 07
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 9h30 à 12h30



Camion pizza

La ronde des pizzas 30
Tel : 06 44 09 10 39
Lundi et mercredi de 18h à 22h



Food truck

Le Thym t'amarre
Tel : 06 48 63 99 66
Lundi midi



Esthéticienne à domicile

Laure Viala
Tel : 06 24 97 07 99